

COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

Date : Mercredi 26 Novembre 2025

Début de séance : 18H30

La Gironde aura 7 montées pour la 1^{ère} phase, les 3 meilleurs 2emes sont susceptibles de monter en division supérieure.

Nous rappelons que toute équipe exempte doit communiquer une composition d'équipe sur SPID que ce soit en Critérium de Gironde ou en Championnat par équipe.

CRITERIUM de GIRONDE :
3ème journée : 17 Octobre 2025

EXCELLENCE :

Poules 1.3.4 : R.A.S

Poule 2

LE HAILLAN TT 1 / BX COQS ROUGES 1

Le joueur BERTOLA Cyril (licence numéro 3324251) du club des COQS ROUGES abandonne la 8eme partie et joue le double partie 10.

Le joueur ayant abandonné n'avait pas le droit de rejouer après son abandon, la CSD33 reconsidère la partie 10 perdue 5/0.

Score final : 47-03

PROMOTION D'EXCELLENCE :

Poules 1.2.3 : R.A.S

Poule 4

AS LIBOURNE 1 / AS AMBARES 1

Carton jaune pour le joueur CHEVALLEY Sébastien licence numéro 3357376

AS AMBARES 2 n'a pas envoyé de composition d'équipe pour la journée 3 alors qu'elle était exempts, étaient censés jouer dans cette équipe, les joueurs qui avaient participé à la journée 2 si 3 de ces joueurs n'ont pas joué pour la journée 3, le 4ème, MICMANDE Olivier N°3356581 a joué en équipe 1 pour la journée 3 en Promotion Excellence poule 4

Rencontre perdue 50-00/3-0 pour AS AMBARES 1

HONNEUR :

Poules 1.3 : R.A.S

Poule 2

AS AMBARES 2 n'a pas envoyé de composition d'équipe alors qu'ils étaient exempts



**COMITÉ
GIRONDE**

CRITERIUM de GIRONDE :
4ème journée : 07 Novembre 2025

EXCELLENCE :

Poules 1.2.4 : R.A.S

Poule 3

ANDERNOS 1 – CENON 1
Forfait avisé du club de Cenon
Défaite 50–00 / 03-00

PROMOTION D'EXCELLENCE :

Poules 1.2.3.4 : R.A.S

HONNEUR :

Poules 1.2.3 : R.A.S

CRITERIUM de GIRONDE :
5ème journée : 21 Novembre 2025

EXCELLENCE :

Poules 1.2.3.4 : R.A.S

PROMOTION D'EXCELLENCE :

Poules 1.2.3.4 : R.A.S

HONNEUR :

Poules 1.2.3 : R.A.S

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL PAR ÉQUIPES

La commission sportive demande que le cartouche J.A soit rempli sur chaque feuille de rencontre.

*** Phase 1 * Journée 3* 11 et 12/10/ 2025**

Pré-Régionale

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1

Poules : 1.2.3 : R.A.S

✉ CD33TT – Rés. Le Signal – Bât D – 33, rue A.Lamire – 33 700 MERIGNAC

☎ 06.85.81.23.61

E-mail : comitedegirondett33@gmail.com

Commission Sportive

csd33tt@gmail.com

Poule 4

ASTT MACAU 2 – TT CREONNAIS 1

Le club de TT CREONNAIS étant arrivé à 15h34 sans prévenir

En raison du règlement

II.117 - Retard Si une équipe n'est pas présente à l'heure fixée pour le début de la rencontre (à moins d'avoir avisé de son retard), le capitaine de l'équipe présente est en droit de déposer des réserves au verso du 1er feuillet de la feuille de rencontre, mais son équipe doit attendre trente minutes avant de demander le forfait. Ce délai est porté à une heure pour une équipe qui a avisé de son retard. L'équipe doit avoir avisé de son retard au plus tard trente minutes avant l'heure fixée pour le début de la rencontre. Le juge-arbitre inscrit cette demande au verso du 1er feuillet de la feuille de rencontre attestant que cette règle a bien été respectée.

La commission sportive décide :

Pénalité : 14/00 – 03/00

Départementale 2

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 3

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 4

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 5

Poules : 1.2.3.4.5 : R.A.S

*** Phase 1 * Journée 4* 15 et 16/11/ 2025**

Pré-Régionale

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 2

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 3

Poules : 1.2.4: R.A.S

Poule 3

SA MERIGNAC 12 – ASTT MACAU 3

Le joueur MACHADO Christophe licence numéro 3327258 du club de l'ASTT MACAU abandonne à la partie numéro 2.

La CSD33 reconsidère la 1ere partie en normale, la partie 6 en abandon et les parties 10 et 14 en forfait.

Départementale 4

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S



COMITÉ
GIRONDE

Poules 1 et 2

GRADIGNAN TT 6 – CAM BORDEAUX 18

GRADIGNAN TT 5 – CAM BORDEAUX 19

Inversion des feuilles de rencontre lors des saisies.

La commission CSDTT33 entérine les résultats

GRADIGNAN TT 6 – CAM BORDEAUX 18 : 01/13 01/03

GRADIGNAN TT 5 – CAM BORDEAUX 19 : 03/11 01/03

Départementale 5

Poules : 1.2.3.4.5 : R.A.S

Présents : René BEUTIS - Alexandre DERUNES – Bruno HAN COILIN - Gilbert LÉGLISE - Nadine COUSY- Virginie POINSOT – Jean-Marc SIBAUD - Pierre DELETANG

Alexandre DERUNES

Responsable de la Commission Sportive du CDTT33



✉ CD33TT – Rés. Le Signal – Bât D – 33, rue A.Lamire – 33 700 MERIGNAC

☎ 06.85.81.23.61

E-mail : comitedegirondett33@gmail.com

Commission Sportive

csd33tt@gmail.com

Association loi 1901 – Agrément jeunesse et sports 5220047/60010 – Siret : 350372652/00023 – code APE : 9312Z